



15ème législature

Question N° : 36433	De M. Jean-Claude Bouchet (Les Républicains - Vaucluse)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > professions et activités sociales	Tête d'analyse > Personnels d'Ehpad - arrêt maladie covid-19	Analyse > Personnels d'Ehpad - arrêt maladie covid-19.
Question publiée au JO le : 16/02/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de renouvellement : 14/12/2021 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Claude Bouchet appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les difficultés rencontrées par une aide-soignante de formation travaillant dans un Ehpad et qui a été confrontée, comme beaucoup de ses collègues, à une fatale vague épidémique de la covid-19 au mois de décembre 2020. La contagion étant collective, personnes âgées et personnels ont été malheureusement atteints à divers degrés. Testée positive, elle s'est rendue chez son médecin traitant. Son arrêt de travail a été transmis, comme il se doit, à son organisme d'assurance maladie. Cependant, par retour de courrier électronique, les services concernés l'ont informée que la carence de trois jours n'était plus prise en compte, comme cela l'avait été les mois précédents, pour cette maladie. Dans le même temps, elle a pris connaissance d'une circulaire de la sécurité sociale disposant que les trois jours de carence sont pris en charge à compter du 10 janvier 2021. Face à la maladie et à la contagion que subit de plein fouet le pays, le secteur médico-social est fortement exposé. Il est essentiel de prendre en compte les conditions de travail et les conséquences de son implication, sans restriction d'aucune sorte, notamment lors d'un arrêt de travail lié à la covid-19. Aussi, il lui demande quelle est la position du Gouvernement sur ce point et s'il compte remédier à cette situation, qui paraît totalement incohérente vis-à-vis des personnels du secteur médico-social qui sont en première ligne face à cette crise sanitaire.